

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 001 DE

Page 1/2

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Guy DAVID, Bernard AMIENS (départ 21h35), Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Daniel DURET, Patrice VILLALONGA, Denis BRENIAUX, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Christian COLIN, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR (départ 22h), Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Bernard BRUNEL, Michel FEVRE, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Daniel BERTOCCHI, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Dominique GAHIER, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Christelle MORBOIS, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, René BERNARD, Yann PINGUAND, Alain DESROCHERS, Christian PROST, Jacqueline COTTAREL, Odile SIMON, Clément FORET, Henri DORBON.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 94
Présents : 58
Votants : 70

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Claude ROMANET (Vice-Président) à Jacques FAIVRE, Christine CHATEAU à Martine PINGAT CHANEY, Cyril ACCARD GUILLOIS à Martine VUILLEMIN (Vice-Présidente), Valérie PAQUIEZ à Denis MOREL, François BOUVERET à Bernard BRUNEL, Alain MURCIER à Christian JAQUIER, Jean-Jacques DE VETTOR à Jean-François GAILLARD (Vice-Président), Catherine CATHENOZ à Véronique LAMBERT (Vice-Présidente), André JOURD'HUI à Dominique BONNET (Vice-Président), Danièle CARDON à Christelle MORBOIS, Bernard LAUBIER à Christian COLIN, Gérard MATHIEU à Patrice VILLALONGA, soit 12 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : Roland BERTHELIER à Daniel DURET, soit 1 pouvoir détenu par des Suppléants

Assistaient à titre consultatif : Pascal BONVALOT, Charles VALLET, Daniel BARBE Josiane SCARABOTTO, Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Serge DAYET, Frédéric LAMBERT, Hubert MOTTET, Patrick MONTEVECCHIO, Bernard ONCLE.

Etaient absents : Rémy VIENNET, René MOLIN (arrivée 19h35), Anne DE ZAN, André PROST, Hubert DELACROIX (arrivée 19h58), Florent GAILLARD, Robert MOUGET, Roger CHAUVIN, Gérard BOUDIER, Jean-Pierre PETITGUYOT (arrivée 19h56), Jean-Luc BROCARD Sylvain BENETRUY (arrivée 20h09), Marie-Madeleine SOUDAGNE (arrivée 20h02), Françoise WEBER, Odile FAIVRE, Jean-Christophe OUDET, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Secrétaire de séance : Madame Nelly BUYS

Convocation faite le : 19 février 2020

Objet : Porter à connaissance des rapports de la CLECT.

VU la délibération communautaire du 7 février 2017 par laquelle le Conseil Communautaire a instauré la CLECT en application de l'article 1609 nonies C du CGI ;

COMPTE TENU que la CLECT est invitée à se prononcer sur les rapports d'évaluation des charges élaboré en application de l'article L 2121-12 du CGCT, il est porté à connaissance les rapports de la CLECT sur l'évaluation des transferts de charges dans le cadre des modifications statutaires au 1^{er} janvier 2019 ;

CONSIDERANT que le rôle de la CLECT est d'arrêter le montant des transferts de charges entre communes et Communauté de Communes ;

ATTENDU que le chiffrage par la CLECT peut être effectué en application du régime de droit commun ou en régime dérogatoire ;

Affiché le 5 mars 2020

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCI le 5 mars 2020

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 27 février 2020
CO 001 DE (SUITE)

Page 2/2

Objet : Porter à connaissance des rapports de la CLECT.

VU l'approbation par la CLECT du 11 février 2020 proposant l'évaluation des charges portant sur : Subventions de fonctionnement attribuées aux clubs membres de l'OIS sur le territoire de l'ex CCAV, Accueil périscolaire de la commune de Monay, Equipements sportifs : Gymnase d'Arbois (route de Mesnay), Salle Omnisport de Poligny, Salle Cossec de Poligny, Tennis couvert et découvert de Poligny et Salins les Bains ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / PREND ACTE de la remise des rapports de la CLECT du 11 février 2020 et de ses conclusions en matière de transfert de charges et de proposition d'Attribution de Compensation ;

2 / DIT qu'en cas de majorité constatée, le Conseil Communautaire sera ultérieurement appelé à fixer le montant de l'attribution de compensation afférent au transfert.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Pour le Président empêché, Michel FRANCONY
Le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

